ART. 2 N° 2640

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N º 2640

présenté par le Gouvernement

à l'amendement n° 1489 de M. Chassaigne

ARTICLE 2

A l'alinéa 4,

substituer aux mots:

"du secteur de l'énergie"

les mots:

"des secteurs concernés par la transition énergétique".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même